

Union Nationale des Locataires Indépendants de Nanterre

Nanterre, le 15 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNLI Nanterre est surprise de la non-réponse de l'Office HLM de Nanterre aux questions des locataires concernant le chantier de réhabilitation de la cité des Provinces Françaises

L'Union Nationale des Locataires Indépendants de Nanterre est surprise de la non-réponse de l'Office municipal HLM de Nanterre aux questions des locataires, portés par l'Amicale UNLI des Provinces Françaises, concernant le chantier de réhabilitation de la cité du même nom.

Le 4 février dernier, l'Amicale UNLI des Provinces Françaises, par la voix de son président et de son secrétaire général, écrit, en courrier recommandé, à l'Office municipal HLM de Nanterre afin d'avoir enfin des réponses aux questions des locataires de la cité des Provinces Françaises sur le chantier de réhabilitation dont la première pierre a été posée courant du mois de janvier par, entre autre, le Maire. Des questions simples mais dont de nombreux locataires se posent comme la sécurité durant le chantier, le calendrier des travaux, etc ... autant de questions restées sans réponses ...

L'Office municipal HLM de Nanterre répond à ce courrier quatre jours après mais sans répondre aux questions posées par les habitants. Par exemple, l'Office HLM explique le déroulement d'un chantier et qu'une réhabilitation fait intervenir une augmentation de loyer, ce qu'ils ne feront pas après les travaux. Dans la missive de l'amicale, il est nulle part demandé de faire appliquer une augmentation de loyer après le chantier!

Depuis 2003, les locataires attendent impatiemment ce projet de rénovation de leur quartier et souhaitent avoir accès aux documents concernant leur logement notamment le planning du chantier, chantier avançant à grands pas, et souhaitent avoir des réponses aux demandes qu'ils se posent légitimement. De même, il parait difficile d'avoir accès aux documents complets référents à l'amiante dans les logements et les parties communes (DTA et DAPP) pourtant obligatoire!

L'association Union Nationale des Locataires Indépendants (UNLI) est une association existant depuis plus de 20 ans et ayant pour but de défendre les locataires des logements sociaux et privés. La section UNLI de Nanterre existe depuis juin 2014 et est la deuxième association de locataires à Nanterre.

Alexandre GUILLEMAUD

Président de l'UNLI Nanterre Administrateur de l'Office municipal HLM de Nanterre Membre de la commission départementale de conciliation des Hauts-de-Seine

Contact: presse@unli-nanterre.fr - 06 26 29 56 68